

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de Jour L'Eveil inc	Numéro de permis 374000	Date d'inspection Le 17 septembre 2025	
Nom de l'établissement Centre de jour l'evenil		Numéro de téléphone (506) 858-4270	
Adresse 9 rue Sainte-Croix Moncton NB E1A 3E9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Gestionnaire	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	21 févr. 2024	01 mars 2024
Commentaires : L'inspecteur observe une bouteille qui ne porte pas d'étiquette. Sur les lieux, l'éducatrice a inscrit le nom de l'enfant sur la bouteille d'eau. De plus, l'administratrice a envoyé un courriel de rappel aux parents. La lacune est maintenant conforme.			
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	20 févr. 2024	01 mars 2024
Commentaires : L'inspecteur a observé 3 registres d'incident signé par le parent. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
L'inspecteur observe les enfants danser avec de la musique. La cuisinière prépare le dîner.			
Le ratio est respecté durant l'inspection.			

original signé par
Mireille Comeau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 mars 2024

Date

original signé par
Divine Mfingoulou Bika

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mars 2024

Date